

**Département des Affaires juridiques**  
Décision : DAJ2023-385

**LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL  
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

**Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983, modifié**  
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche  
médicale ;

**Vu le décret du 1<sup>er</sup> février 2023**  
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

**Vu la décision Inserm n° 2023-318**  
relative à l'organisation des services centraux de l'Institut national de la santé et de la recherche  
médicale ;

**Vu la décision n° 2022-169**  
relative à la nomination de Madame Laure MASSON, responsable du Bureau de l'ingénierie et  
montage des projets au sein du département des affaires financières de l'Institut national de la santé  
et de la recherche médicale ;

**DECIDE :**

**Article 1 :** Etant appelée à d'autres fonctions, il est mis fin aux fonctions de responsable du Bureau de l'ingénierie et montage des projets de Madame Laure MASSON au sein du département des affaires financières de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

**Article 2 :** La présente décision prend effet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023.